



Service d'Incendie et de Secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)

Monsieur le directeur
du SDMIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

N/ Réf. : 2021041

Lyon, le 19 juillet 2021

Objet : situation des effectifs et respect du R.O.

Monsieur le Directeur,

Voici une 3eme alerte à propos du respect du R.O. (Règlement Opérationnel) et surtout de la parole donnée.

Nous vous rappelons en préambule et encore une fois qu'il a été clairement acté avec Madame la PCASDMIS le 9 juin dernier, que seuls des **SP toutes qualifications compléteront le niveau de base du RO.**

Nous avons bien conscience que la campagne de vaccination mobilise une part conséquente de l'effectif SP du SDMIS, toutefois, voilà 3 semaines que nous dénonçons cette situation qui perdure encore dans certains centres bien identifiés.

Nous pouvons "éventuellement" concevoir des absences de toutes dernières minutes qui dégradent le R.O. avec comme solution un renfort de personnel EDR ou déclenchement d'IHTS, mais dans la plupart des cas que nous pointons du doigt et listés ci-dessous, il s'agit d'absences de SP toutes qualifications qui sont connues depuis plusieurs jours/semaines/mois.

Vous nous avez entendu et d'ores et déjà rappelé à l'ordre les récalcitrants qui se prennent parfois pour des « Préfets » qui pourraient modifier le R.O.

Nous sommes extrêmement attachés au **respect de la parole donnée** et nous vous demandons d'intervenir ENCORE UNE FOIS au plus vite pour faire cesser ces agissements, car, comme indiqué précédemment et situation aggravante, ces gardes défaillantes sont connues de longues dates.

Centre	Dates	Nombre total de SP de Garde	Nombre de SUAP	Renfort d'EDR ou IHTS
Villefranche	15 juillet de Nuit	9 SP	1 SUAP	NON
Villefranche	16 juillet de Jour	11 SP dont 1 SUAP et 2 envoyés à la vaccination	1 SUAP	NON ni IHTS (vaccination prévisible)
Villefranche	16 juillet de Nuit	9 SP	2 SUAP	NON
Villefranche	17 juillet de Jour	8 SP au lieu de 9 dont 1 SUAP	1 SUAP	NON ni IHTS (situation connue)
Villefranche	18 juillet de Jour	8 SP au lieu de 9 dont 1 SUAP / 9 SP dont 1 SUAP	1 SUAP	NON mais rappel d'un SPV qui a monté l'effectif à 9
Saint Priest	18 juillet de Jour	11 SP au lieu de 12		NON ni IHTS (situation connue)

Bien évidemment, nous tenons à votre disposition l'ensemble des feuilles de gardes envoyées par nos collègues.

Sûr de l'intérêt que vous portez au respect de la parole donnée, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le délégué départemental

Didier DUPIR

Le délégué départemental

Franck CHENAL